

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	23

Vote
Pour : 23 Contre : Abstention :

L'an 2026, le 16 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Lapugnoy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en l'hôtel de ville de Lapugnoy sous la présidence de Yannick DESFONTAINES, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courriel aux conseillers municipaux le 10 avril 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 10 avril 2026.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

Le :

27 AVR. 2026

Et publication du :

28 AVR. 2026

Présents : Mme Perrine BLOQUET-LIGNIER, M. Pierre-Emmanuel BONNIEZ, M. Christophe CARNEZ, M. Aurélien DANCOISNE, Mme Aurore DELHOMEZ, M. Alain DEMARLE, M. Yannick DESFONTAINES, M. Jérôme DOYENNETTE, M. Elie DUBUS, Mme Elodie DUCLERMORTIER, Mme Stéphanie DUFRASNE, Mme Laly EVERAERE, Mme Stéphanie GORYNIA, M. Adrien LALART, M. Jérôme MOULIN-BEUGIN, M. Frédéric THULIEZ, Mme Karine VICHERY, M. Patrick DELANNOY, Mme Béatrice DELVINCOURT, M. Benjamin LASS,

Excusés : Mme Camille LABBE (donne pouvoir à M. Adrien LALART), Mme Julie RENOULD-PETITPAS (donne pouvoir à M. Patrick DELANNOY), Mme Capucine LEMAIRE (donne pouvoir à M. Yannick DESFONTAINES),

Absents :

A été nommé secrétaire : M. Adrien LALART

D20260416-08 DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX COMMISSIONS DU SIVOM DU BÉTHUNOIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 27 juin 1988 modifié portant création du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (S.I.V.O.M.) de la Communauté du Béthunois,

Vu les statuts et le pacte syndical modifiés par délibérations du comité syndical,

Considérant que suite au renouvellement général des conseils municipaux de mars 2026, il convient de procéder à l'élection des représentants de la commune au sein des commissions permanentes du SIVOM de la Communauté du Béthunois,

Considérant que chaque commune membre désigne un représentant titulaire pour siéger à chaque commission permanente ainsi qu'un représentant suppléant qui siégera en cas d'empêchement du titulaire,

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-7 du CGCT, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués.

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures pour les commissions :

Commission

« Administration Générale, Finances, Ressources Humaines et Affaires Juridiques »

Délégué titulaire	Délégué suppléant
- M. Yannick DESFONTAINES	- M. Christophe CARNEZ - Mme Béatrice DELVINCOURT

Commission

« Services Techniques »

Délégué titulaire	Délégué suppléant
- M. Alain DEMARLE	- M. Pierre-Emmanuel BONNIEZ

Commission

« Enfance, Jeunesse et Restauration Collective »

Délégué titulaire	Délégué suppléant
- Mme Camille LABBE	- Mme Laly EVERAERE

Commission

« Solidarité, Santé et Affaires Funéraires »

Délégué titulaire	Délégué suppléant
- Mme Perrine BLOQUET-LIGNIER	- Mme Élodie DUCLERMORTIER - Mme Béatrice DELVINCOURT

Commission

« Sécurité publique »

Délégué titulaire	Délégué suppléant
- M. Frédéric THULIEZ	- M. Aurélien DANCOISNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- À l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret.
- De procéder aux opérations de vote.

Sont désignés, membres des commissions :

Commission

« Administration Générale, Finances, Ressources Humaines et Affaires Juridiques »

Délégué titulaire	Délégué suppléant
M. Yannick DESFONTAINES	M. Christophe CARNEZ
Nombre de votants : 23	Nombre de votants : 23
Nombre de suffrages exprimés : 23	Nombre de suffrages exprimés : 23
Suffrages obtenus :	Suffrages obtenus :
M. Yannick DESFONTAINES : 23	M. Christophe CARNEZ : 19
	Mme Béatrice DELVINCOURT : 4

Commission

« Services Techniques »

Délégué titulaire	Délégué suppléant
M. Alain DEMARLE	M. Pierre-Emmanuel BONNIEZ
Nombre de votants : 23	Nombre de votants : 23
Nombre de suffrages exprimés : 23	Nombre de suffrages exprimés : 23
Suffrages obtenus :	Suffrages obtenus :
M. Alain DEMARLE : 23	M. Pierre-Emmanuel BONNIEZ : 23

Commission

« Enfance, Jeunesse et Restauration Collective »

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Mme Camille LABBE	Mme Laly EVERAERE
Nombre de votants : 23	Nombre de votants : 23
Nombre de suffrages exprimés : 23	Nombre de suffrages exprimés : 23
Suffrages obtenus :	Suffrages obtenus :
Mme Camille LABBE : 23	Mme Laly EVERAERE : 23

Commission

« Solidarité, Santé et Affaires Funéraires »

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Mme Perrine BLOQUET-LIGNIER	Mme Élodie DUCLERMORTIER
Nombre de votants : 23	Nombre de votants : 23
Nombre de suffrages exprimés : 23	Nombre de suffrages exprimés : 23
Suffrages obtenus :	Suffrages obtenus :
Mme Perrine BLOQUET LIGNIER : 23	Mme Elodie DUCLERMORTIER : 19
	Mme Béatrice DELVINCOURT : 4

Commission

« Sécurité publique »

Délégué titulaire	Délégué suppléant
M. Frédéric THULIEZ	M. Aurélien DANCOISNE
Nombre de votants : 23	Nombre de votants : 23
Nombre de suffrages exprimés : 23	Nombre de suffrages exprimés : 23
Suffrages obtenus :	Suffrages obtenus :
M. Frédéric THULIEZ : 23	M. Aurélien DANCOISNE : 23

Le Conseil Municipal précise que la présente délibération sera transmise au Président du SIVOM du Béthunois.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre suivent les signatures

Yannick DESFONTAINES
Maire



REÇU LE 27 AVR. 2026



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès des services de la mairie de Lapugnoy
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille